

Nogent-sur-Eure

3 questions à
Pascal Leclair,
Maire de
Nogent-sur-Eure.



Votre Agglo : Comment présenteriez-vous votre commune en quelques lignes ?

« Géographiquement parlant, Nogent-sur-Eure est une commune « éclatée » d'une superficie de 922 hectares, ouverte tout entière vers le nord-est de la plaine et le bassin chartrain par le biais de cinq hameaux, La Martinière, Pont-Tranchefêtu, Mont-Les-Tertres, La Taye, Trizay et un « lieudit » la ferme de Bassigny. Située sur l'axe Chartres/Illiers Combray, sur la D921, elle est équidistante d'une dizaine de kilomètres de ces deux agglomérations.

La population stable entre 300 et 400 habitants, depuis la fin du XVIII^{ème} jusqu'aux années 80, voit une évolution lente et atteint aujourd'hui, au dernier recensement 501 âmes. Bien que de plus en plus résidentielle, la commune garde néanmoins une vocation agricole puisqu'elle compte encore aujourd'hui cinq exploitations dynamiques.

Outre les exploitations agricoles, « Nogent » abrite huit entreprises qui contribuent à la vie économique de la commune. La plus importante s'est spécialisée dans le stockage alimentaire frigorifique et son dirigeant s'est vu primé lors des dernières biennales de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres... Trois concernent l'habitat et plus particulièrement la maçonnerie et la peinture, la dernière concerne les travaux publics.

A mi-chemin entre économie et loisirs, le centre équestre, 1^{er} centre du département, situé au sein du lieu dit le « Bois de Clos », représente une attraction de plus en plus prisée et si, économiquement parlant, « l'entreprise » en tant que telle entre maintenant dans l'économie et les compétences du « Grand Chartres », l'activité fait partie intégrante du village.

Sur le plan scolaire, notre village fait partie d'un regroupement pédagogique englobant deux communes environnantes, Chauffours et Ollé en un SIVOM depuis 1993. Au sein même du village figurent les classes maternelles et deux classes d'enseignement géné-

ral, pour un total de 156 enfants pris en charge. Les liaisons intercommunales sont assurées par un transporteur privé qui gère les navettes nécessaires entre les trois villages. Un restaurant scolaire très prisé, une garderie, l'aide aux devoirs viennent épauler le pôle scolaire.

Pour finir sur une note ludique, deux clubs sportifs, l'un de tennis de table, l'autre de gymnastique, complètent ce que la nature offre à tout amateur de randonnées pédestres, de cyclisme ou de pêche... Il est vrai que la nature a doté Nogent de quelques « friandises » parmi lesquels la Vallée de l'Eure, les étangs du « Bois de Clos » de la Taye et de Mont-les-Tertres qui offrent de nombreuses promenades, et même un petit tronçon du sentier de grande randonnée. »

V A : Quel est votre projet ou préoccupation majeure du moment ?

« Nous avons réalisé dès le début de notre mandat les questions qui nous tenaient le plus à cœur, à savoir la réhabilitation de la salle polyvalente, l'aménagement de l'aire de jeux et la réfection et la mise aux normes de la cuisine du restaurant scolaire.

A petite commune petit budget, nos deux prochains objectifs concernent la réhabilitation du court de tennis de plus en plus fréquenté, et qui ne répond plus qu'à un niveau sportif d'amateurs très épisodiques... et aussi l'aménagement des mares de la commune, dont l'image actuelle reste très discutable ! »

V A : Qu'attendez-vous, en tant que Maire et pour vos administrés, de la grande agglomération ?

« L'ex-Communauté de Communes du Val de l'Eure, après avoir mené à bien l'adduction d'eau potable sur tout son territoire, avait entrepris le difficile sujet de l'assainissement par la création d'une station d'épuration des eaux usées à la Taye. Celle-ci, à elle seule, ne peut certes pas faire face à la totalité de la mission. Nogent n'est donc pas, ou très peu, concerné par les travaux déjà effectués, qui plus est sa configuration



Un peu d'Histoire...

Le nom de Nogent-sur-Eure

Notre commune était à ses origines une petite seigneurie créée au XII^{ème} ou XIII^{ème} siècle. Nogent, « Novigentum » à cette époque, signifiait « nouveau village ». Sa superficie ne semble guère avoir évolué depuis lors. Les preuves tangibles de l'existence de cette seigneurie subsistent au niveau de l'église romane dédiée à Saint Sylvain, par le biais des armoiries seigneuriales encore visibles aujourd'hui sur la litre juste au dessous des fenêtres sur la façade nord.

Deux « témoins » de ces temps reculés existent encore :

- l'église médiévale romane, qui, comme tous les édifices religieux de cette période, a subi de nombreuses transformations au fil des siècles ;
- le corps de ferme du lieu dit « Bassigny », du XIII^{ème} siècle, comporte un très beau pigeonnier. Il fait partie intégrante d'une propriété privée, mais reste facile à observer de la grille.

« Novigentum » a modernisé son nom en Nogent, par contre d'où viendrait le nom de l'un de ses hameaux, Pont-Tranchefêtu ? Nombreux sont ceux qui se posent la question en le traversant.

Il proviendrait vraisemblablement de « rompre la paille », autrement dit se brouiller ou dédire un marché. Les parties adverses tranchaient un « fêtu » de paille et tout était dit. Dans le cas présent, il s'agirait du partage en deux de ce hameau, une partie étant rattachée à Fontenay-sur-Eure et l'autre à Nogent-sur-Eure. Peut-être y penserez-vous en souriant à votre prochain passage ?

géographique « éclatée » ne rend pas la tâche facile. Des travaux de cette envergure ne peuvent donc être envisagés qu'à l'échelle de la Grande Agglomération.

Sur le plan communication :

d'abord terrestre, Chartres concentrant la quasi-totalité des infrastructures concernant le travail, la culture, la santé et les loisirs, nous espérons pour nos habitants l'extension des limites des transports urbains jusqu'à nos portes. D'ici là, la gratuité des transports des enfants scolarisés vers l'Odyssee et l'accessibilité au « Filibus » pour toute personne à mobilité réduite, nous sembleraient réalisables dans un laps de temps plus court.

Transport, disions-nous... mais aussi par fibre optique. En effet, cette dernière traverse Nogent, mais n'y fait pas halte. L'amélioration de l'isolement rural, l'implantation d'entreprises ou de nouveaux lotissements, l'extension du Grand Chartres passent aussi par le réseau Internet.

Sur le plan économique, les budgets des « petites communes » ne permettent généralement pas de projets ambitieux. Les fonds de concours restent un espoir d'investissements de plus grande envergure.

Enfin, nous espérons tous pour cette nouvelle Grande Agglomération, aujourd'hui forte de 32 communes, dont nous sommes maintenant, une évolution harmonieuse, un travail constructif et coopératif dans tous les domaines de compétence de la « Grande Agglo », malgré la diversité des enjeux et des caractéristiques propres à chaque commune. »

Nogent-sur-Eure en bref

- Superficie : 922 hectares
- Population : 501 habitants
- Nom des habitants : **Nogentais et Nogentaises**
- 10 élus siègent au Conseil municipal
- Représentants de la commune au Conseil communautaire de Chartres métropole : Pascal Leclair ; Emmanuel Rouffort.



Zoom sur ...

Le centre équestre : un premier pas vers l'intercommunalité dès 1995

D'un « no man's land » en friche situé entre les communes de Fontenay-sur-Eure et de Nogent-sur-Eure, de l'œil avisé d'un agriculteur, du partenariat entre deux maires et leurs élus naîtra quelques années plus tard ce qui est aujourd'hui le premier centre équestre départemental.

Un travail coopératif de longue haleine a permis d'offrir au club équestre « le Carillon » un centre clé en mains en 2008.

Aujourd'hui centre de formation professionnelle (plus de 400 moniteurs formés en activité en deux ans), lieu de compétition incontournable dans le département (le club s'implique beaucoup dans l'organisation de compétitions départementales et nationales), centre de loisirs ouvert à tous... le nombre de ses adhérents augmente à la vitesse « grand V » ! Preuve, s'il en était besoin encore, que de la coopération et de l'intercommunalité naissent des projets qui, au niveau communal seul, ne seraient pas réalisables... (Voir aussi le bulletin municipal de Nogent-sur-Eure 2011 pour plus de détails).

